Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 035-213503279-20260921-2026_09_96-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville
Rue Théodore Gaudiche
35530 Servon sur Vilaine
Tél. 02 99 00 11 85
Fax. 02 99 00 23 89
contact@ville-servonsurvilaine.fr

AFFICHAGE
(en vertu de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)
28/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	22
Absents représentés	3
Absents	2

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un septembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Servon-sur-Vilaine s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORIN Melaine, Maire, en session ordinaire.
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le quinze septembre deux mil vingt-six.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. MORIN Melaine, Maire, M. MARCHAND Dominique, Mme RANDUINEAU-PIROT Sophie, M. MONLIBERT Eric, Mme BAKHOS Lara, M. DUFLOS Benoît, Mme MIOT Cathy, M. BÔCHER Hervé, Mme JAMAIN Rozanne, M. MOCHET Christian, Mme POTIRON Christine, M. DAUVIER Loïc, M. BELOEIL Frédéric, M. FLAGEUL Frédéric, M. CHARLIER Thierry, M. HOUGET Julien, Mme SEPULCHRE DE CONDE Emilie, Mme NAVATTE Anne-Laure, Mme CHARBAUX Delphine, Mme HOUSSIN Audrey, Mme BLANDEAU Amélie, M. PHILIPPOT Thomas ;

Absent(s) : Excusé(s) ayant donné procuration : M. BLOUIN Loïc à Mme JAMAIN Rozanne, M. ROULLIT Benjamin à Mme BAKHOS Lara, Mme LE GAL Claire à Mme RANDUINEAU-PIROT Sophie
Excusé(s) : Mme CHEDEVILLE Laurence, Mme MILAN Nathalie ;

Secrétaire de séance : Mme MIOT Cathy ;

Assistant également à la séance : Mme MAIGNAN CLÉMENT Sandrine, Directrice Générale des Services.

Vote	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non Participé*
Unanimité	*25*	*0*	*0*	*0*

2026-09-96 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - Modification de la composition de la commission " Ressources humaines "

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026-04-31 qui fixe le nombre d'élus qui participent à chaque commission municipale ;

Vu la délibération n°2026-04-41 qui détermine la composition de la commission municipale « Ressources humaines » ;

La commission « Ressources humaines » est composée de 10 membres en plus de M. le Maire (Président) et réunit les élus municipaux suivants : Lara Bakhos, Dominique Marchand, Sophie Randuineau-Pirot, Éric Monlibert, Benoît Duflos, Cathy Miot, Hervé Bôcher, Rozanne Jamain, Frédéric Flageul, Benjamin Roullit.

Il est proposé d'élargir cette commission à 11 membres, en plus de M. le Maire (Président), et d'ajouter la participation de Loïc Blouin, conseiller municipal délégué aux finances.

Le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret mais à un vote à main levée pour la nouvelle composition de la commission municipale « Ressources humaines ».

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 035-213503279-20260921-2026_09_96-DE

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et délibéré, décide à l'unanimité des votants (vote à main levée) :

- DE FIXER le nombre de membres de la commission municipale « Ressources humaines » à 11 membres, en plus de M. le Maire (Président) et de modifier l'article 8 du règlement intérieur en conséquence (annexe n°1 avec la nouvelle version du règlement intérieur) ;
- DE PROCÉDER à l'élection à main levée pour la nouvelle composition de cette commission ;
- D'APPROUVER la nouvelle composition de la commission « Ressources humaines » : Lara Bakhos, Dominique Marchand, Sophie Randuineau-Pirot, Éric Monlibert, Benoît Duflos, Cathy Miot, Hervé Bôcher, Rozanne Jamain, Frédéric Flageul, Benjamin Roullit, Loïc Blouin.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire,
M. Melaine MORIN

La secrétaire de séance,
Mme Cathy MIOT